



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-10



BD

Séance du 20/03/2023

L'an 2021 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

### Etaient présents :

M. BACHER Bruno, Mme BOUCHON Céline, Mme BOUCHON Sylvie, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, M. JOURDAN Jérôme, M. QUEMIN Denis, Mme SCHULTZ Laurence, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme MATHIEU Emilie, Mme TODARO Marie-pierre

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. JOURDAN Jérôme

Date de convocation  
14/03/2023

Date d'affichage  
...././....

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

## VOTE DU BUDGET

Le conseil municipal examine le budget préparé par la municipalité et la commission finances. Ce budget tient compte des besoins et des projets en cours.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

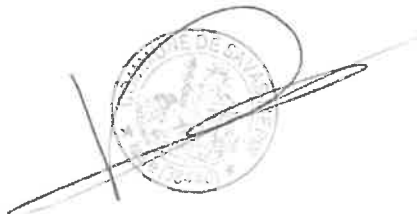
- **VOTE** le budget primitif de l'année 2023 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement. Il s'équilibre comme suit :
  - o Section de Fonctionnement : **796 589.87 €**
  - o Section d'Investissement : **561 804.83 €**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 038-213804768-20230320-2023\_10-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Savas-Mépin  
Le Maire, Bertrand DURANTON